Ce reporting de performance mensuel est relatif à la performance du titre de créance "MMA ITINERAIRES JANVIER 2026" (FRBCP1260371). Ce document ne saurait constituer ni une offre de vente ni une sollicitation d'achat de quelque produit que ce soit, ni une proposition de conclure une transaction. La période de souscription relative au produit MMA ITINERAIRES JANVIER 2026 (FRBCP1260371) est close.

Caractéristiques générales du support [1]

Code ISIN	FRBCP1260371
Forme juridique des titres de créance	Titre de créance
Emetteur	Barclays Bank PLC
Notation	Moody's: A1 / S&P: A+ / Fitch: AA-
Valeur nominale	100 euros
Prix d'émission	100%
Période de souscription	Période close
Date de constatation initiale	4 mai 2026
Dates de remboursement anticipés	Année 5 : 19 mai 2031 Année 6 : 18 mai 2032 Année 7 : 18 mai 2033 Année 8 : 19 mai 2034
Date de constatation finale	Année 8 : 4 mai 2034
Date d'échéance	Année 8 : 19 mai 2034
Devise	Euro
Valorisation	Quotidienne
Sous-jacent	MSCI Transatlantic ESG Top 50 Select 50 Points Decrement EUR Index[5] Code Bloomberg : MXTRED50 Index

Description du support [1]

Ce produit est un titre de créance émis par Barclays Bank PLC de maturité 8 ans dont le potentiel de performance est lié à l'évolution de l'indice action MSCI Transatlantic ESG Top 50 Select 50 Points Decrement EUR Index[5], composé d'un panier final de 50 actions. L'univers de départ est composé des plus grandes capitalisations boursières flottantes issues des régions américaines et de la zone euro. L'Indice retient les 50% des sociétés ayant les capitalisations boursières flottantes les plus élevées. Dans chacune des régions, les sociétés ne respectant pas les principes du Pacte mondial des Nations Unies (UNGC), les sociétés ayant un niveau de controverse élevé tel que déterminé par MSCI et impliquées dans des activités controversées (armes, tabac, charbon, etc.) sont exclues de l'Indice. Sont ensuite sélectionnées les sociétés de l'Indice présentant les meilleures notations Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG), jusqu'à obtenir un échantillon représentant 25 % de la capitalisation boursière flottante de chaque secteur et de chaque région de l'univers de départ. Enfin, l'Indice retient les 25 sociétés ayant les capitalisations boursières les plus élevées dans chacune des deux zones géographiques, ce qui correspond à une sélection finale de 50 sociétés. L'Indice pondère ses composants en fonction de leur capitalisation boursière flottante tout en appliquant un poids régional de 60 % pour les États-Unis, et 40 % pour la zone euro, ainsi qu'un plafond de 20 % par société et de 40 % par secteur. Sa composition est revue sur une fréquence trimestrielle. L'indice est calculé en réinvestissant les dividendes bruts détachés par les actions qui le composent et en retranchant un prélèvement forfaitaire de 50 points d'indice par an.

L'objectif est de capter une partie de la performance de l'indice MSCI Transatlantic ESG Top 50 Select 50 Points Decrement EUR Index[5], depuis le lancement du produit tout en bénéficiant d'une protection partielle du capital.

Si à l'une des dates de constatation intermédiaire[6] annuelles (de l'année 5 à 7), le niveau de clôture officiel de l'indice MSCI Transatlantic ESG Top 50 Select 50 Points Decrement EUR Index[5] est supérieur ou égal à 58,50% de son niveau initial (le 4 mai 2026), un mécanisme de remboursement anticipé automatique est activé, et l'investisseur recevra un coupon brut [1] de 6,25% par année écoulée.

En l'absence de remboursement anticipé automatique, à la date de remboursement final, le 19 mai 2034 :
➔ Si le niveau final de l'indice, à la date de constatation finale (le 4 mai 2034), est supérieur ou égal à 50% de son niveau initial alors l'investisseur recevra, à la date de remboursement final (le 19 mai 2034) :
- Le capital initialement investi.
- Et un coupon brut de 50% (soit un coupon brut de 6,25% par année écoulée).
➔ Si le niveau final de l'indice, à la date de constatation finale (le 4 mai 2034), est strictement inférieur à 50% de son niveau initial (franchissement du seuil de perte en capital), alors l'investisseur reçoit, à la date de remboursement final (le 19 mai 2034) :
- Le capital initialement investi diminué de la baisse finale de l'indice.

Performances passées [3]	A fin	Valeur Liquidative indicative	Depuis 1 mois	Depuis 3 mois	Depuis le lancement (04/05/2026)
Support MMA ITINERAIRES JANVIER 2026(4)	octobre 2026	92.37%	-7.99%	-9.41%	-7.63%
MSCI Transatlantic ESG Top 50 Select 50 Points Decrement EUR Index[5]	octobre 2026	1,076.51	-2.37%	-0.51%	6.52%

Graphique des performances passées depuis la date de constatation initiale, le 4 mai 2026 [3]

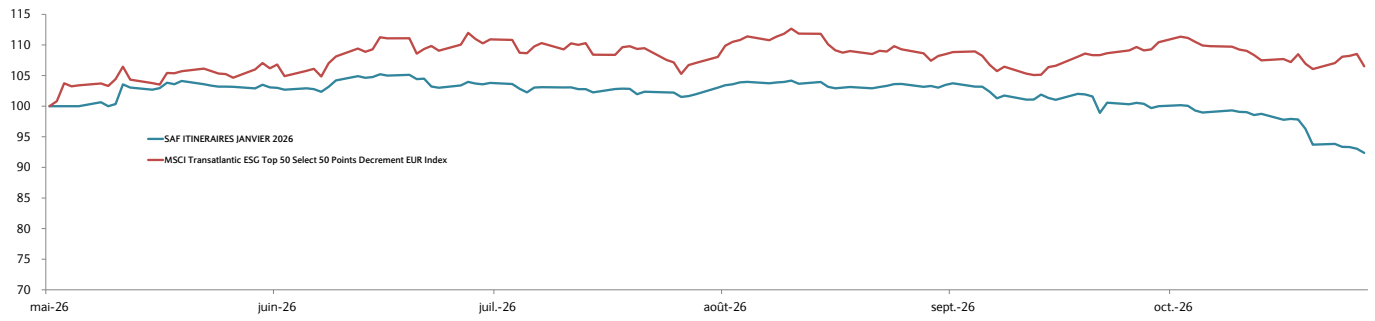

Source: Barclays (EMTN FRBCP1260371 depuis le lancement); Bloomberg (MSCI Transatlantic ESG Top 50 Select 50 Points Decrement EUR Index(5) - Code Bloomberg MXTRED50 Index). LES DONNÉES RELATIVES AUX PERFORMANCES PASSÉES ONT TRAIT OU SE RÉFÈRENT À DES PÉRIODES PASSÉES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RÉSULTATS FUTURS. CECI EST VALABLE ÉGALEMENT POUR CE QUI EST DES DONNÉES HISTORIQUES DE MARCHÉ. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, l'Émetteur n'assume pas de responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Valeur liquidative indicative mensuelle

	2026	2027	2028	2029	2030
Janvier					
Février					
Mars					
Avril					
Mai	€ 103.17				
Juin	€ 103.97				
Juillet	€ 101.96				
Août	€ 103.16				
Septembre	€ 100.39				
Octobre	€ 92.37				
Novembre					
Décembre					

Source: Barclays. Valeur liquidative indicative au dernier jour ouvré de chaque mois.

Suivi de performance passée [3]

Date anniversaire	Clotûre de l'indice	Evolution de l'indice depuis le départ	Rappel anticipé ? Oui / Non
04/05/2026	€ 1,010.59		
-	-	-	Non
-	-	-	Non
-	-	-	Non
-	-	-	Non
05/05/2031			
04/05/2032			
04/05/2033			
04/05/2034			

Source: Barclays et Bloomberg

(1) Pour plus d'information sur les caractéristiques du produit, se rapporter à la documentation juridique (Final Terms et Prospectus de Base) et à la documentation commerciale accessibles sur demande auprès de MMA Vie.
(2) Net des éventuels arbitrages et/ou rachats partiels, hors frais d'entrée et frais de gestion annuels du contrat d'assurance vie ou de capitalisation, hors prélèvements sociaux et fiscaux et sauf faillite, défaut de paiement de l'émetteur Barclays Bank PLC.
(3) LES DONNÉES RELATIVES AUX PERFORMANCES PASSÉES ONT TRAIT OU SE RÉFÈRENT À DES PÉRIODES PASSÉES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RÉSULTATS FUTURS. CECI EST VALABLE ÉGALEMENT POUR CE QUI EST DES DONNÉES HISTORIQUES DE MARCHÉ. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, l'Émetteur n'assume pas de responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.
(4) La performance affichée ici est la performance de l'EMTN FRBCP1260371 qui est un support représentatif de l'UC "MMA ITINERAIRES JANVIER 2026".
(5) Si les dividendes distribués sont inférieurs (respectivement supérieurs) au prélèvement forfaitaire, la performance de l'indice en sera pénalisée (respectivement améliorée) par rapport à un indice dividendes non réinvestis classique.
(6) Année 5 : 05/05/2031, Année 6 : 04/05/2032, Année 7 : 04/05/2033, Année 8 : 04/05/2034

Restricted - External
Restricted - External

Avertissement

BARCLAYS GROUP

Ce document a été élaboré par Barclays Group.
« Barclays Group » désigne Barclays Bank PLC, Barclays PLC, Barclays Bank Ireland PLC et l'une quelconque de leurs filiales, sociétés affiliées, société mère (holding) et toutes les filiales ou sociétés affiliées de cette société mère.

CONFLITS D'INTÉRÊTS
BARCLAYS GROUP EST UNE BANQUE D'INVESTISSEMENT OFFRANT UNE GAMME COMPLÈTE DE SERVICES. Dans le cadre normal de l'offre de produits et de services bancaires d'investissement à ses clients, Barclays Group peut agir en plusieurs qualités (notamment en tant qu'émetteur, teneur de marché et/ou apporteur de liquidités, preneur ferme, distributeur, sponsor d'indice, contrepartie de swap et agent de calcul) simultanément en ce qui concerne un Produit, ce qui peut donner lieu à un conflit d'intérêts potentiel susceptible d'avoir une incidence sur les performances d'un Produit.

POSITIONS DE BARCLAYS GROUP
Barclays Group peut à tout moment acquérir, détenir ou céder des positions longues ou courtes (y compris des positions de couverture et de négociation) et négocier ou effectuer d'une autre manière des transactions pour leur propre compte ou pour le compte de leurs clients sur les produits mentionnés dans le présent document, qui peuvent avoir une incidence sur les performances d'un Produit.

INFORMATIONS CONFIDENTIELLES
BARCLAYS GROUP PEUT DISPOSER D'INFORMATIONS CONFIDENTIELLES SUR TOUT PRODUIT ET/OU LES ACTIFS SOUS-JACENTS RÉFÉRENCÉS PAR LE PRODUIT. Il n'est pas tenu de communiquer ces informations aux investisseurs ou aux contreparties.

UNIQUEMENT POUR INFORMATION
CETTE COMMUNICATION EST FOURNIE UNIQUEMENT POUR INFORMATION ET EST SUSCEPTIBLE D'ÊTRE MODIFIÉE. ELLE EST ÉTABLIE À TITRE PUREMENT INFORMATIF ET N'EST PAS UN DOCUMENT CONTRACTUEL. Cette communication a été préparée sur demande de MMA Vie Assurances Mutuelles à titre d'information des conseillers financiers MMA ITINERAIRES JANVIER 2026 (les « Conseillers Financiers ») uniquement. Ce document n'est destiné qu'aux Conseillers Financiers et ne peut être utilisé en vue de recueillir des souscriptions aux titres de créances MMA ITINERAIRES JANVIER 2026. Par conséquent, ce document ne présente pas de caractère promotionnel au sens de l'article 212-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers. La période de souscription à l'unité de compte MMA ITINERAIRES JANVIER 2026 est close.
Les titres de créance FRBCP1260371émis par Barclays Bank PLC (le « Produit »), sont un support représentatif de l'unité de compte du contrat d'assurance vie MMA ITINERAIRES JANVIER 2026. Les indications qui figurent dans le présent document ne préjugent pas du cadre d'investissement choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur.
Le Prospectus de Base en date du 19 juillet 2019 est disponible sans frais ainsi que les Final Terms relatif aux titres de créances FRBCP1260371 sur le site internet www.mmasolution.fr.

AUCUNE OFFRE
Barclays Group ne propose pas de vendre et ne souhaite pas acheter ou racheter un Produit ou conclure une transaction. Toute offre ou entrée dans une opération nécessite l'accord formel subséquent de Barclays Group qui sera soumis à des approbations internes et à la signature de documents contractuels.

NON RESPONSABILITÉ
Ni Barclays Group ni aucun de ses administrateurs, dirigeants, employés, représentants ou agents, n'accepte de responsabilité quelle qu'elle soit pour des pertes directes, indirectes ou consécutives (dans le cadre d'un contrat, d'un délit ou autre) résultant de l'utilisation du présent document ou de son contenu ou de la fiabilité des informations qu'il contient, sauf disposition légale ou réglementaire contraire.

AUCUN CONSEIL
Barclays Group agit uniquement en tant que principal et non en tant que fiduciaire. Barclays Group ne fournit pas, et n'a pas fourni, de conseil en investissement ou de recommandation personnelle à l'investisseur ou aux Conseillers Financiers en relation avec l'opération et/ou les titres y afférents décrits dans le présent document et n'est pas responsable de la fourniture ou de l'organisation de la fourniture de tout conseil financier général, stratégique ou spécialisé, y compris des conseils ou services juridiques, réglementaires, comptables, d'audit modèle ou de fiscalité ou de tout autre service en relation avec l'opération et/ou les titres y afférents décrits dans le présent document. En conséquence, Barclays Group n'est pas tenu de déterminer l'adéquation de l'opération décrite dans le présent document aux besoins de l'investisseur ou aux Conseillers Financiers et ne doit pas le faire. L'investisseur ainsi que les Conseillers Financiers doivent déterminer, par eux-mêmes ou par le biais d'un conseil professionnel indépendant, les avantages, les modalités, les conditions et les risques de l'opération décrite dans le présent document.

INFORMATIONS FOURNIES PAR DES TIERS
Barclays Group n'est pas responsable des informations déclarées comme étant obtenues ou dérivant de sources tierces ou de services statistiques.

DISTRIBUTION
Toutes les lois et réglementations de toute(s) juridiction(s) concernée(s) doivent être respectées lors de l'offre, de la commercialisation ou de la vente d'un Produit ou de la distribution de documents de l'offre.

PERFORMANCE PASSÉE ET PERFORMANCE PASSÉE SIMULÉE
Toute performance passée ou performance passée simulée, y compris les tests rétrospectifs, la modélisation ou l'analyse de scénarios, contenue dans le présent document ne constitue pas une indication de la performance future.
Aucune garantie n'est donnée quant à l'exactitude des hypothèses formulées dans le cadre d'une modélisation, d'une analyse de scénario ou d'un test rétrospectif, ni quant à leur exhaustivité.

AVIS SUSCEPTIBLES DE CHANGER
Tous les avis et estimations sont donnés à la date des présentes et sont susceptibles de changer. La valeur de tout investissement peut également fluctuer en raison des changements subis par le marché. Barclays Group n'est pas tenu d'informer les destinataires de la présente communication de toute modification de ces avis ou estimations.

NON DESTINÉ À DES CLIENTS DE DÉTAIL
Le présent document est destiné à des professionnels uniquement et ne peut être remis à ou utilisé par des clients de détail.

COMMUNICATION RÉGLEMENTAIRE
Les informations relatives à un investissement peuvent être communiquées lorsque les régulateurs ou d'autres autorités, y compris les autorités fiscales, l'exigent.

DIVULGATION FISCALE
Tout échange et tous les documents y afférents et relatifs au traitement fiscal ou à la structure fiscale des opérations décrites dans le présent document (y compris les pièces jointes) peuvent être divulgués sans restriction. La présente autorisation de divulgation fiscale remplace toute disposition contraire contenue dans le présent document ou communiquée de toute autre manière.

CONFIDENTIALITÉ

La présente communication est confidentielle et est destinée au bénéfice et à l'usage interne du destinataire uniquement dans le but d'évaluer le Produit. Elle ne peut être distribuée, transmise ou reproduite, même partiellement, sans l'autorisation écrite préalable de Barclays Group.

À PROPOS DE BARCLAYS GROUP
Barclays Group offre des produits et services bancaires d'investissement de premier plan à ses clients par l'intermédiaire de Barclays Bank PLC et Barclays Bank Ireland PLC. Barclays Bank PLC est agréée par la Prudential Regulation Authority et réglementée par la Financial Conduct Authority et la Prudential Regulation Authority. Barclays Bank PLC est membre de la Bourse de Londres. Barclays Bank PLC est enregistrée en Angleterre sous le numéro 1026167. Siège Social : 1 Churchill Place, London E14 5HP. Barclays Bank Ireland PLC est agréée et réglementée par la Banque Centrale d'Irlande. Barclays Bank Ireland PLC est enregistrée en Irlande sous le numéro 396330. Siège Social : One Molesworth Street, Dublin 2, Ireland D02 RF29.

COPYRIGHT
Copyright Barclays Bank PLC, 2026 (tous droits réservés).

Restricted - External
Restricted - External